

SANIQUAT

Désinfectant agréé

SANIQUAT est un désinfectant bactéricide à base d'**ammonium quaternaire**. Il désinfecte efficacement les surfaces et équipements alimentaires en cuisine collective et commerciale et en industrie agroalimentaire : plans de travail, machines, murs, sols, etc. Le produit ne peut pas être utilisé en CIP.

Avantages

- Performance
- Hygiène parfaite
- Action bactéricide
- Utilisation aisée en eau dure

Domaines d'application

Convient pour :

- PT4 : les surfaces en contact avec les denrées alimentaires, en cuisines professionnelles et industries alimentaires
- PT2 : les surfaces où des personnes résident (milieu hospitalier, maisons de soins, établissements scolaires,...).



Mode d'emploi

APPLICATION NETTOYANT / DÉSINFECTANT

Dosage recommandé : 1%

1. Diluer le produit dans de l'eau ou via une centrale de nettoyage.
2. Appliquer sur une surface préalablement nettoyée avec le produit approprié.
3. Laisser agir 5 minutes pour une action complète.
4. Rincer abondamment à l'eau claire pour les surfaces en contact avec des denrées alimentaires.

LIEU D'APPLICATION

En cuisines professionnelles et industrielles:

- Surfaces, appareillage et matériaux qui entrent en contact avec les denrées alimentaires, les boissons et leurs matières premières
- Sols, murs, meubles,...

En milieu hospitalier :

- Surfaces (murs, sols et meubles) à l'exception du département «tuberculose» des divisions (tbc)
- Surfaces et appareillage de cuisines
- Toilettes et autres sanitaires
- Instrumentation (à l'exception de stéthoscopes et autres instruments médicaux fragiles) uniquement après usage et avant nettoyage et stérilisation

Valeur pH

0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----	----

En solution : dosage 1%

Certifications et réglementations

Produit conforme au :

- Règlement Européen CE 648/2004 relatif aux détergents
- Règlement CE 1272/2008 relatif à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des substances et des mélanges
- Règlement Européen REACH (CE 1907/2006) adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques

Autorisations biocide	Bactéricide	Fongicide	Levuricide	Virucide
BE 406B	✓	x	x	x
n° d'autorisation				
FR	✓	✓	✓	x
n° d'inventaire 33282				

Sécurité

Réservé exclusivement à un usage professionnel. Utiliser les biocides avec précaution. Consulter la fiche de sécurité (disponible sur www.realco.be/msds) et l'étiquette du produit pour plus d'informations.

Conditionnements

Référence : LIQ0761 Carton de 4x5l Palette de 24 cartons (= 96 bidons)	Référence : LIQ1506 Bidon de 18l Palette de 24 bidons	Référence : LIQ0815 Fût de 200l Palette de 2 fûts	Référence : LIQ1667 Fût de 200l Drumtainer	Référence : LIQ1543 Fût de 900l Palette de 1 fût
---	---	---	--	--

Action



© A.I.S.E. © A.I.S.E. © A.I.S.E. © A.I.S.E.

+ rinçage

Concentration

1 %

Temps de pose

5 minutes